

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: ALS-432306000

Nous soussignés, L'Alsace représenté par son directeur général, Laurent COURONNE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Date de mise en ligne : 29/10/2024**

**Support de parution : L'Alsace**

**Département de parution : Haut-Rhin**



### COMMUNE DE HORBOURG-WIHR

#### Enquête publique relative au dossier de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 18 octobre 2024, M. le maire de Horbourg-Wihr a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme de la commune (PLU), portant sur les points suivants :

- modification de la dénomination d'un emplacement réservé pour permettre la réalisation d'un équipement public de loisirs dans la partie « Wihr » de la ville ;
- modification du classement d'un secteur d'extension prévu par le PLU approuvé en 2012 ;

- rectification d'une erreur matérielle dans le règlement.

A cet effet, M. Patrick DEMOULIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le 1er vice-président du Tribunal Administratif de Strasbourg et M. René DUSCHER, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera durant 31 jours consécutifs à la mairie de Horbourg-Wihr du 18 novembre 2024 au 18 décembre inclus.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Horbourg-Wihr :

- le lundi 18 novembre 2024 de 09h00 à 11h00,

- le lundi 2 décembre 2024 de 17h00 à 19h00,

- le mercredi 18 décembre 2024 de 15h00 à 17h00.

Le maître d'ouvrage de la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Horbourg-Wihr.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont consultables en mairie de Horbourg-Wihr, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Mardi-jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi : de 14h00 à 17h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

ainsi que sur le site internet de la commune (<https://www.horbourg-wihr.fr>).

Les observations sur le projet de modification du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées

par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la Mairie de Horbourg-Wihr, 44 Grand Rue, 68180 Horbourg-Wihr, ou encore être envoyées

par courrier électronique à l'adresse suivante : [mairie@horbourg-wihr.fr](mailto:mairie@horbourg-wihr.fr).

Un accès au dossier d'enquête est également assuré sur un poste informatique

mis à disposition à la mairie de Horbourg-Wihr, lieu de l'enquête publique, aux

mêmes dates et horaires que le dossier papier. Est également consultable, dans

le cadre de l'enquête publique, en mairie ainsi que sur le site internet de la

commune, l'avis émis sur le dossier par l'autorité environnementale, en date du

28 août 2024.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmet au maire son

rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à la disposition du public

aux heures et jours d'ouverture des bureaux, pendant un an à compter de la clôture

de l'enquête publique, ainsi que sur le site internet

(<https://www.horbourg-wihr.fr>).

Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport et des conclusions du

commissaire enquêteur, le conseil municipal se prononcera par délibération sur

l'approbation de la modification n°3 du PLU.

432306000

**Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Haut-Rhin/L-Alsace/Enquete-publique-relative-au-dossier-de-modification-n-3.html>**



Laurent Couronne

Directeur général de L'Alsace

  
Laurent COURONNE  
Directeur Général  
L'ALSACE